

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale du 5 juillet 2021
19h40 – foyer et grande salle Bursins

La présidente ouvre la séance à 20h40 au foyer et grande salle de Bursins, respectant les restrictions sanitaires du Covid19 et les distanciations imposées par le Conseil Fédéral, cette fois sans masques, et souhaite la bienvenue aux membres présents, tout particulièrement à Véronique Monney et Antoinette Piot qui ont pu rejoindre la chorale. La petite agape après l'assemblée se fera au foyer par petites tables de 4 personnes. L'ordre du jour, communiqué dans les délais statutaires, ne suscite pas de remarques ou de modifications.

1. Appel

28 membres répondent présents. Christine Babecoff, Laurent Descombes, Jean-Michel Straub sont excusés. Le quorum étant atteint, l'assemblée est valablement constituée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020.

La lecture de ce document, joint en annexe à la convocation, n'est pas demandée. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du trésorier

André Vuichard remet aux membres présents une copie des comptes 2020-2021 et du bilan au 15 juin 2020, dans les grandes lignes, présentant l'évolution des liquidités de 2020 à 2021. Les comptes de l'exercice écoulé dégagent une augmentation de CHF 3'279.80. Le subside de la commune de Bursins est de CHF 5'000.--.

Sur recommandation de l'USC (Union Suisse des Chorales), nous avons accepté de verser le salaire de Ferran à hauteur de 90 %, suite à l'arrêt total des répétitions.

Les cotisations des membres s'élèvent à CHF 2'500.-. Il faut souligner que la direction de Ferran Gili se monte à CHF 7'875.-, la cotisation SSCV pour 2021 représente un montant de CHF 448.-. Nous avons reçus aussi divers dons pour un montant de CHF 1'210.-

Suite à l'annulation de nos soirées 2020, une demande d'aides financières pour associations culturelles d'amateurs, selon l'art. 11 de la loi Covid-19, à l'USC (Union Suisse des Chorales), pour un montant de CHF 5'000.00. Une contribution de CHF 4'000.00 nous a été allouée qui représente le 80% du montant demandé. Quel soulagement.

Notre fortune au 15.06.2021 s'élève à CHF 27'718.90.--.

Les comptes n'appellent pas d'autres commentaires.

4. Rapport de la commission des vérificateurs des comptes

La commission composée de Claudine Fayet (rapportrice), Maria Gili, Odile Christinet , propose d'accepter les comptes de l'exercice 2020-2021 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour leur excellente tenue. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Claudine Fayet souligne toutefois que si nous n'avions pas reçu le montant de CHF 4'000.- nous aurions une perte de CHF 720.- environ,

Alors chantons maintenant : Halleluyah 🎵🎵🎵

5. Billet de la Présidente, tel que lu.

Alouette Bursins – assemblée générale du lundi 5 juillet 2021

Grande salle - Bursins

Billet de la Présidente

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis choristes,

Mon billet de présidente de cet exercice 2020 – 2021 n'a pas encore tout-à-fait les couleurs de l'arc-en-ciel pour les raisons que l'on connaît, néanmoins, depuis ce lundi 28 juin, dernière répétition avant les vacances, il est un peu plus coloré puisque nous avons pu répéter sans MASQUES ET SANS DISTANCE, mais toujours à la grande salle, désinfection des mains et contrôle des présences !! ouf , comme cela fait du bien, de revoir les visages et même pour ceux qui sont d'accord de se faire la bise !!!!!

Une première retrouvaille a lieu le 23 août 2020 au refuge du centre forestier de Givrins et encore merci à Antoinette pour cette délicate invitation, où nous nous sommes régalés de la broche préparée par notre ami Alain, son mari, sans oublier notre ami Héli pour le fameux breuvage !!

Nous avons reçu le 10 juillet un courrier de l'USC, nous informant que la distance entre les choristes était ramenée à 1m50 au lieu de 2m, mais, aucun changement pour le reste !

Votre serviteur ayant soumis un plan à la commune pour une éventuelle reprise des répétitions le lundi 24 août à la grande salle, ce dernier est accepté par la Municipalité et cette dernière nous donne le feu vert pour accéder à la grande salle, ouf et grand merci !!

Voilà le rendez-vous est pris, et ce n'est pas sans souci que votre serviteur se rend à la grande salle pour cette reprise !!
Tout s'est bien passé et merci encore à vous tous d'avoir bien suivi et observé les directives reçues !!

Lundi 31 août, assemblée générale qui s'est très bien déroulée à la grande salle !!

Nous poursuivons les répétitions en vue des soirées de novembre, mais avec beaucoup d'incertitudes au vu de la pandémie qui s'aggrave de plus en plus.

Et comme l'on s'y attendait, le lundi 14 septembre après la répétition, le comité et le directeur se sont réunis et ont pris la décision après mûres réflexions et sans gaité de cœur d'annuler et de reporter les soirées annuelles de novembre 2020 à des jours meilleurs.

Le chœur d'Hommes de Poliez le Grand et les Compagnons de Beau –Soleil sociétés invitées à nos soirées sont avisées par mail de ce report et sont d'accord de venir en 2021 !

Au vu de ce qui précède, le directeur, le comité n'ont pas baissé les bras pour autant et ont réfléchi à d'autres alternatives qui ont été présentées à la répétition du lundi 28 septembre.

Les répétitions se poursuivent : le lundi 5 octobre à l'Eglise de Bursins, le 19 à la grande salle et voilà que la catastrophe arrive le lundi 26 octobre, la situation s'est aggravée d'une telle façon que tout est supprimé et nous ne savons pas jusqu'à quand
Quelle tristesse, qu'allons devenir et notre directeur

Pour ce dernier, le comité a pris la décision de continuer à verser son salaire à hauteur de 90% selon le plan des répétitions prévues chaque mois, ce qui était normal. Ferran très gêné de toucher un salaire sans travail, mais très reconnaissant envers l'Alouette de ce geste.

Depuis ce jour, votre serviteur a fait en sorte de garder le contact avec vous chers amis choristes, par l'envoi de mails, téléphones et j'en passe de même avec Ferran. Nous étions tous les deux très attentifs à toutes les conférences de presse du Conseil fédéral afin de savoir si il y avait la plus petite ouverture de reprise, hélas rien de rien

Pour mémoire, les chorales qui ont dû en raison de la pandémie annuler leurs soirées avaient la possibilité de demander une aide financière auprès de l'Office fédéral de la culture, par le biais de l'USC, ce qui a été fait et avons obtenu le montant de CHF 4'000.00, représentant le 80% du montant demandé (CHF 5'000.00)

La petite réception prévue en décembre 2020 pour notre Président de la Confédération Guy Parmelin, a été annulée et programmée à des jours meilleurs.

Début 2021, et au vu de la disponibilité de Ferran en juin 2021, nous avons inscrit l'Alouette pour participer à FestiMusique à Moudon les 12 et 13 juin 2021.

Mais, voilà qu'en mars, nous recevons un courrier des organisateurs de FestiMusique de Moudon, que ce dernier est repoussé en septembre 2021 en raison des incertitudes liées au Covid 19.

Une séance dudit comité prévue fin mai nous informera si le Festival a lieu ou pas en septembre.

Nous avons dû attendre jusqu'au 19 avril 2021 pour une reprise éventuelle des répétitions, mais par petit groupe de 15 directeur compris, avec distance, masque, désinfection, contrôle des personnes présentes, aération, pause etc. etc.

Mais, nous devons avoir le feu vert de la Municipalité pour l'accès à la grande salle et ce n'est que le lundi 26 avril que nous avons pu reprendre en deux groupes : le premier de 20h.00 à 20h.45, désinfection et aération de 30 minutes et le deuxième groupe de 20h.15 à 22h.00.

Nous avons respecté le choix des personnes qui ne souhaitaient pas venir aux répétitions dans ces conditions, au final que six, dont 2 pour des raisons de santé.

Encore merci à vous tous d'avoir joué le jeu et respecté les directives.

Je tiens à relever que le 26 avril, cela faisait 6 mois jour pour jour que nous nous n'étions pas réunis, j'étais un peu émue de ses retrouvailles

Après les nouvelles directives reçues, le lundi 31 mai répétition test, à savoir : maximum 50 personnes à l'intérieur, 1m.50 de distance entre chaque choriste et port du masque obligatoire, contrôle des personnes présentes, ce qui veut dire, plus besoin de faire deux groupes, ouf , petite ouverture, mais combien appréciée.

Les répétitions des lundis 14 et 21 juin idem que celle citée ci-dessus.

Encore une mauvaise nouvelle qui arrive le 14 juin du Comité de FestiMusique de Moudon nous informant de la douloureuse décision de définitivement annuler l'édition 2021.

En effet, n'ayant pas une visibilité claire et sûre de l'évolution de la situation sanitaire, les principaux arguments de leur choix ont été liés aux directives complexes à appliquer (gestion du flux de personnes et des food trucks), ainsi qu'aux dépenses supplémentaires éventuelles (ex. engagement de personnel de sécurité).

Leur mission est de promouvoir la musique populaire de Suisse-Romande, le Comité souhaiterait toutefois organiser quelques petits événements musicaux d'ici le prochain festival qui est d'ores et déjà agendé au 11 et 12 juin 2022.

Ils sont actuellement en pleine réflexion et reprendrons contact avec nous pour nous présenter leur proposition.

À ce jour, toujours pas de nouvelles relatives à la réception du Président de la Confédération..... Pourra-t-elle avoir lieu..... mystère

Suite à la conférence de presse du CF du mercredi 23 juin, de nouvelles mesures d'allègement à partir du samedi 26 juin.

Votre serviteur scrute attentivement son ordinateur dans l'attente des nouvelles de l'USC et de la SCCV, que nenni rien, de rien

Le samedi 26 à 16h.27 pour être précise, je reçois un mail de Ferran me disant que dès la répétition du lundi 28, nous pouvons chanter SANS MASQUE, SANS MASQUE ET NI DISTANCES

Ferran est très fâché et je le comprends fort bien, que fait la SCCV et l'AVDC, pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication immédiate de leur part de même que la Task Force Chorale Suisse !!!!

Maintenant, c'est à chaque Chef d'aller chercher les informations, ce n'est pas normal et inadmissible, surtout après ce que l'on a vécu

Reprenons notre souffle et oublions notre agacement, réjouissons-nous de la répétition du lundi 28, qui sera la dernière, mais qu'est-ce que ça va nous faire du bien !!!!
Passons maintenant au chapitre des remerciements :

à toi Ferran, nos vifs et sincères remerciements pour tout ce que tu nous apportes et nous fait vivre, toujours fidèle à toi-même, professionnel jusqu'au bout des ongles, tu as su garder le cap même pendant toute cette période difficile ;

à vous, mes amis du comité, d'être présents à mes côtés, de votre soutien et de votre écoute ;

à votre tour, chers amis choristes, merci pour tout ce que vous donnez à l'Alouette, votre présence, votre assiduité, votre enthousiasme, on a besoin de vous, chaque voix compte, ne l'oubliez pas !!
Grand merci et au risque de me répéter, d'avoir toujours bien respecté et suivi les directives sanitaires liées au Covid 19.

En ce qui me concerne, depuis le 26 octobre, je n'ai jamais cessé d'espérer, de garder confiance et le moral, de ne pas baisser les bras et de me dire qu'à un moment donné, il y aura bien une ouverture, grâce à la vaccination.

Au vu de ce qui précède, je suis toujours aussi motivée pour assumer la tâche de présidente qui m'est confiée, toujours prête à défendre les intérêts de l'Alouette et vous remercie de votre soutien.

Comme toujours, avant de terminer, quelques pensées à méditer :

« Presque tout ce que vous faites semble insignifiant, mais il est essentiel que vous le fassiez »

« La patience est un arbre dont la racine est amère et les fruits très doux »

« En amitié, pas de mode d'emploi, mais une précieuse mécanique, celle du cœur »

« Par les frimas, sous le soleil ou sous la pluie, le jardin d'amitié se cultive en toutes saisons »

Enfin, je souhaite de tout cœur, que nous puissions reprendre les répétitions à la rentrée d'août sans soucis, pour préparer nos soirées de novembre qui, je l'espère vivement puissent avoir lieu !!

Seul l'avenir nous le dira, croisons les doigts

Bonnes vacances, bel été, continuez à être prudents, prenez bien soin de vous, c'est important vous le savez

Merci de votre attention.

Votre dévouée Christiane Parmelin

Bursins, le 5 juillet 2021/cp 5 juillet 2021/cp

6. Rapport du directeur, tel que lu.

RAPPORT DU DIRECTEUR

Madame la Présidente, chère Christiane,
Chers choristes,

En raison de l'exceptionnalité de la période qui s'est déroulée entre notre dernière Assemblée générale et celle d'aujourd'hui, je vous présente cette année un rapport légèrement différent des habituels, basé sur le détail de tout ce que nous avons fait, du point de vue musical, en cette dernière saison.

Les concerts ayant été strictement interdits pendant plusieurs mois, notre activité musicale en cette année marquée par la pandémie du covid, ne compte que des répétitions. Nous en avons fait 19, dont 8 ont pu accueillir seulement la moitié de la société. Elles ont eu lieu, à une seule exception près, à la Grande salle et, évidemment, elles ont toutes été réalisées dans le strict respect des normes dictées par la Confédération et le Canton.

La saison que nous terminons aujourd'hui a commencé le dimanche 23 août, avec une broche au Centre forestier de Givrins. L'idée de se revoir pour la première fois après les vacances dans un cadre plus ou moins détendu (en tout cas, aussi détendu que la situation le permettait) était très opportune, même s'il n'a pas été possible de chanter tous ensemble. Merci une fois de plus aux organisateurs.

Dès lors et jusqu'à la fin septembre, nous avons réalisé 5 répétitions, profitant même d'une Assemblée générale plus courte que d'habitude pour en placer une tout de suite après. Les ordonnances en cette période exigeaient 1m50 de distance latérale entre les chanteurs, et 2 m entre les rangs. En outre, les rangs devaient être disposés en ligne droite, et non pas en arc de cercle, mais le port du masque n'était pas obligatoire.

Je vous passe les autres mesures, pas strictement musicales, puisque vous les connaissez bien, pour les avoir subies. La surface nécessaire dans cette disposition et l'exigence d'une aération naturelle nous ont fait déménager à la Grande salle. Malgré les distances, j'ai un bon souvenir de cette période de travail, qui n'a pas eu que des inconvénients : j'ai été content de constater que ces contraintes augmentaient l'autonomie et la responsabilité individuelle de chaque choriste sans forcément nuire au résultat sonore. Les répétitions ont certainement été plus difficiles pour les chanteurs du fond de la salle (d'autant plus que les distances nous obligeaient à faire quatre rangs et non pas trois) mais la sonorité générale était bonne, et la fusion meilleure que ce que j'avais craint avant de commencer.

Cela m'a amené à proposer au comité le remplacement de la Soirée, agendée en novembre, par un concert qui aurait lieu à l'Eglise de Bursins ou au Temple de Rolle au mois de février, avec le chœur placé le long des murs et le public au centre, masqué et à une distance d'au moins 3 m par rapport au chanteur le plus proche. La capacité de public étant ainsi considérablement réduite, nous devrions donner le concert plusieurs fois, mais ce ne serait pas un gros souci. Dans cette perspective, nous avons réalisé une répétition à l'église, le 5 octobre. Beaucoup d'inconvénients se sont révélés, comme je l'ai dit à la répétition suivante, dans un long rapport que vous ai présenté. Malgré cela, j'étais sûr que les difficultés chorales étaient surmontables par le travail et, pour moi, seules les questions relatives à la sécurité, et non pas celles relatives à la musique, devaient être déterminantes pour savoir si on allait de l'avant ou pas. J'étais prêt, et j'avais préparé une deuxième répétition à l'église, avec une nouvelle disposition des choristes, qui pourrait faciliter les choses.

Hélas, le 23 octobre, le Conseil d'Etat promulgue l'interdiction des répétitions de plus de 10 personnes, directeur compris.

La deuxième séance à l'église et le projet de concert sont donc mis de côté et je prépare un plan de répétition avec des octuors de deux choristes par voix. J'ai formé 5 octuors différents. On ferait deux répétitions par soir, à la Grande salle. Dans ces cinq octuors, chaque homme pourrait venir deux fois, et chaque dame une seule, en raison de leur nombre exactement double. Malgré cet avantage pour les messieurs, les groupes me paraissaient tous équilibrés et propices à un travail intéressant et fructueux.

Encore hélas, le Conseil Fédéral annonce le 28 octobre l'interdiction complète du chant choral et l'impossibilité d'organiser des répétitions ensemble, de quelque façon que ce soit. Aucune alternative n'est possible, à part celle de répéter par vidéo-conférence, que nous avons rapidement écartée. Rien ne bougera plus de là jusqu'à la fin de l'année, et cette deuxième période d'arrêt total sera encore plus dure que celle du printemps, par le fait de constater que toutes les solutions que nous trouvions au fur et à mesure pour nous adapter à la nouvelle situation échouaient les unes après les autres. Nous avions été prêts à faire tous les efforts, mais tout était inutile.

En ce qui concerne l'aspect financier, l'Union suisse des chorales préconisait toujours le versement de 90% des salaires de direction, recommandation pas obligatoire que l'Alouette a acceptée de nouveau. Je remercie infiniment le comité pour ce nouveau geste généreux. Pour sa part, la Confédération a tenu sa promesse de dédommager les sociétés pour l'annulation de leurs concerts, et l'Alouette a obtenu les indemnités qui ont été détaillées dans le rapport du trésorier.

Début janvier, avec les interdictions toujours en vigueur, nous nous inscrivons au Festi-Musiques de Moudon prévu à la mi-juin, et envisageons notre Soirée annuelle en novembre. J'envoie un avant-programme à tous les choristes, pour rendre un peu plus concret cet espoir encore très vague de nouvelles prestations. Malheureusement, le Festi-Musiques 2021 sera annulé quelques mois plus tard.

En cette période, constatant que la recherche de solutions était toujours vaine, quelques initiatives individuelles ou mini-collectives ont peut-être frôlé la clandestinité (je n'en connais pas les détails...), mais ont en tout cas témoigné du besoin que nous avons de chanter, d'être ensemble, de vivre.

En mars, de petits assouplissements s'annoncent, mais ce n'est que le 14 avril que le Conseil Fédéral promulgue les nouvelles mesures nous permettant enfin de nous retrouver, dans des conditions assez draconiennes mais somme toute possibles : sans masque, 5 m de distance entre les chanteurs dans les deux axes ; avec masque, seulement 1m50. Et dans les deux cas, 15 chanteurs maximum. A signaler que, pour pouvoir être 15, avec 25 m² pour chaque choriste, nous aurions eu besoin d'une salle de 375 m². La Grande salle n'en faisant que 190, l'idée de chanter sans masque était inapplicable, puisque nous n'aurions pu être que 6 chanteurs plus moi, disséminés sur toute la surface, à un tel écart les uns des autres que le chant choral ne se serait plus appelé « choral ».

L'alternative de 1m50 de distance avec masque est donc retenue, et nous nous retrouvons le 26 avril, en 2 répétitions de 45' séparées par une pause de 30, afin de respecter toutes les consignes sanitaires. L'Alouette compte 30 choristes, et tous ceux qui souhaitaient répéter ont pu le faire chaque semaine. De plus, nous avons aménagé des groupes différents à chaque répétition, afin que tout le monde puisse chanter avec tout le monde.

Nous avons travaillé de cette façon-là jusqu'à la fin du mois de mai. Le mercredi 26, le Conseil Fédéral maintient l'imposition du masque s'il n'est pas possible de respecter 25 m² par chanteur, mais autorise les répétitions jusqu'à 50 personnes. N'ayant pas de local à disposition qui mesure 800 m², nous acceptons de garder toujours le masque et de nous placer à 1m50. Au moins, nous pouvons déjà répéter tous ensemble, ce que nous n'avions pas fait depuis le 19 octobre.

Enfin, les dernières mesures d'assouplissement sont prononcées le 23 juin. L'OFSP publie la possibilité pour les chœurs de répéter sans masques ni distance et n'impose que quelques mesures minimales, simples à mettre en place. L'Union suisse des chorales relaie rapidement l'information sur son site internet, alors que, inexplicablement, la SCCV, l'AVDC et la « Task Force Chorale Suisse » restent muettes. Cette nouvelle ouverture, que chaque chœur vaudois doit découvrir par lui-même, permet enfin de retrouver l'Alouette dans les conditions « normales » de ce qu'on peut appeler « le monde d'avant » : à visage découvert, et avec des choristes placés à une distance raisonnable.¹

Une seule répétition a pu avoir lieu dans cette configuration, le 28 juin, grâce au fait véritablement chanceux d'avoir retardé l'Assemblée générale d'une semaine.

C'était la dernière répétition d'une saison qu'on peut clairement qualifier de difficile. Quant à la qualité de l'ensemble, impossible de parler aujourd'hui de niveau technique, vocal ou expressif de l'Alouette, alors que tout ce qu'on a pu faire est survivre, et c'est déjà beaucoup. Nous avons constaté, lors des répétitions masquées, comment le chœur tenait admirablement le ton, malgré que la respiration n'était pas idéale et que l'écoute entre les chanteurs était diminuée par la distance ; cependant, on ne peut pas tirer de conclusion jusqu'à ce que l'on puisse revenir à une période de répétition normale. En effet, la première de ces répétitions a de nouveau montré une baisse considérable. Peut-être que le masque favorisait l'écoute de soi-même... c'est possible. Également, je vous ai déjà commenté la bonne sonorité générale constatée dans la Grande salle lors des répétitions de l'automne et les aspects bénéfiques de la distance par rapport à la responsabilité individuelle et à l'autonomie de chaque chanteur. Mais nous ne pouvons pas encore faire un bilan objectif.

Dans tous les cas, nous arrivons aujourd'hui au terme de la saison avec le sentiment d'être toujours allés jusque là où c'était permis, et d'avoir fait tout notre possible pour garder la flamme allumée. En ce sens, je ne peux que saluer les efforts de notre comité, et de Christiane en particulier, tout au long de l'année. Entre autres, sa stratégie de communication prolifique a permis de garder le lien entre nous. Et c'est justement ce lien qui fait que nous sommes encore là aujourd'hui, et que cette période si compliquée ne nous a coûté aucune démission, contrairement à bien d'autres sociétés amateurs. Parce que vous, les choristes, avez été prêts à faire tous les efforts. Je vous en remercie sincèrement, et me réjouis beaucoup d'aborder une saison 2021-2022 en toute sérénité avec, tout au moins, les conditions actuelles de répétition. Merci de votre attention.

Ferran Gili-Millera

Vinzel, le 5 juillet 2021.

7. Rapport de la commission musicale, tel que lu.

RAPPORT DE LA COMMISSION MUSICALE

Au long de la saison 2020-2021, la Commission musicale, formée par Odile, Christiane, Laurent, Jean-Charles et moi-même, ne s'est réunie qu'une seule fois. C'était le 31 août, après la répétition qui a suivi l'Assemblée générale. Nous avons confirmé les grandes lignes du répertoire qui avait été décidé en fin de saison dernière et avons pris la partition *Liberté* pour qu'elle fasse partie du programme qui devait rendre hommage à Pierre Huwiler, disparu à la fin de l'année précédente. L'immobilisme de la situation a rendu toute autre séance inutile, mais une nouvelle partition a été rajoutée au répertoire, suite à l'écoute par Christiane et par moi-même d'une émission du Kiosque à Musiques. Il s'agissait de *J'ai voulu vivre*, qui viendra également enrichir le répertoire Huwiler. Celui-ci compte actuellement quatre titres dans notre programme, et une cinquième partition ne serait probablement pas en trop.

L'avant-programme de notre soirée, annoncé en janvier et légèrement modifié le 15 juin, pourrait encore être complété par une ou deux nouvelles partitions qui remplaceraient les titres les plus anciens. Ce sera la prochaine mission de la Commission musicale,

d'ici au début de la saison. Je propose à ses membres, récemment renouvelés, la recherche de ce répertoire complémentaire et rappelle à tous les choristes qu'ils peuvent également nous soumettre leurs idées de répertoire. La Commission musicale sera ensuite convoquée en fonction des événements qu'il nous sera permis de réaliser, en espérant que le choix soit le plus large possible. Merci de votre attention.

Ferran Gili-Millera

Vinzel, le 5 juillet 2021.

Un petit chant s'impose : la prière du pâtre 🎵🎵🎵

8. Rapport de la commission des archives

Maria Gili relève que la commission ne s'est pas réunie cette année. Elle tient à jour les albums, le livre d'or, avec les articles et les photos de groupe. Elle remercie Antoinette Blumenstein qui a fait des impressions de photos/articles. Claudine Fayet et Christian Parmelin ont aussi donné des documents. Au sujet des partitions, Christiane Parmelin et Claire-Lise Mégard vont continuer leur travail d'archivage.

9. Nomination du comité

Le comité actuel se représente sans démission, c'est par applaudissements que tous sont réélus : Claude Narbel, Vice-Président, André Vuichard, caissier. Véronique Monney, secrétaire. Catherine Müller, membre. Et c'est encore avec plus d'applaudissements que Christiane Parmelin est réélue à son poste de présidente, même si elle s'est posée beaucoup de questions, c'est un dilemme pour elle, a-t-elle encore la motivation ? De toute façon Claude Narbel, Vice-Président qui aurait pu prendre la place, n'est pas intéressé. Donc elle continue pour 2022, la situation actuelle n'arrange rien...ensuite on verra.

10. Nomination de la commission des vérificateurs des comptes

La commission se compose actuellement de Claudine Fayet, Maria Gili en tant que membres permanents, et de Odile Christinet comme membre suppléante. Pour 2022, la commission sera composée de Maria Gili, Odile Christinet en tant que membres permanents, et Claudine Fayet ré-élue en tant que membre suppléante.

11. Nomination de la commission musicale

La commission musicale est composée de Ferran Gili, directeur, Odile Christinet pour les soprani, Christiane Parmelin pour les altis et le comité, Laurent Descombes pour les ténors et Jean-Charles Christinet pour les basses. Tous se représentent avec de vifs applaudissements sauf Jean-Charles Christinet qui sera remplacé par Héli Dutruy.

12. Nomination de la commission des archives

Sont reconduits dans leur fonction par applaudissements : Maria Gili, Christian Parmelin, Catherine Muller.

Pour les partitions. Christiane Parmelin et Claire-Lise Mégard gardent leur activité. Christiane va essayer de reprendre tout en main.

Petit chant pour éclaircir les voix : Si tu passes 

13. Propositions et communications du comité.

Le comité propose :

- de laisser les cotisations à CHF 100.00 (à payer en 2 fois si nécessaire mais avant fin novembre) et les dons partitions à CHF 100.00 aussi (ou total de la facture) à payer avant la soirée.
- salaire de Ferran Gili inchangé.
- soirées 2021 : Chœur d'hommes de Poliez-le -Grand est d'accord de venir. Le chœur de René Martinet est partant aussi.
- 2022, Ferran Gili fêtera ses 30 ans de direction de l'Alouette. Et Amabilis les 60 ans. Qui pourrons-nous fêter et comment ? Attendons les autorisations sanitaires qui seront en activités en 2022.
- Cantonale à Gland en mai 2023 : vu tous les changements, il y a des décisions importantes à faire accepter par la SCCV.

14. Divers et propositions individuelles.

Christiane Parmelin nous informe qu'elle n'a rien reçu par mail ou courrier comme le veut les statuts.

Florence Odet demande du renfort pour rédiger les textes sur le site Internet. Antoinette Blumenstein est partante, Maria Gili aussi, et Odile Christinet (« poussée » par Jean-Charles) et d'accord aussi.

Françoise Subilia nous rappelle qu'en 2022, Christiane Parmelin aura un chiffre rond : 80 ans, Elle propose aussi une sortie en 2022 à Louhans avec concert (sans Amabilis) si le cœur nous en dit....

Nous applaudissons très fort Claudine et Jean Fayet qui fêtent leurs 60 ans de mariage.

Héli Dutruy remercie Florence Odet pour le site Internet qu'elle a modernisé, il est clair et précis, et nos applaudissements sont mérités.

Maria Gili remercie aussi Florence Odet pour le groupe WhatsApp qui nous permet de tous communiquer et de s'envoyer de nombreux messages....

Claudine Fayet félicite le comité pour sa « débrouillardise » pendant cette année 2020 si spéciale à cause du COVID. Et notre présidente a bien mérité ce bouquet de fleurs remis par Catherine Muller.

Christiane Parmelin remercie tout le monde et comme la parole n'est plus demandée, l'assemblée est levée à 20h55.

Allez, encore un chant pour finir en beauté : les dames de Morges 🎵🎵🎵🎵

Bursins, le 20 janvier 2022

La Présidente
Christiane Parmelin

La Secrétaire
Véronique Monney